

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7407269301

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7407269301>

Cette annonce a été mise en ligne le **15 mai 2025** sur **Agriculteur Normand-web**  
Pour le département : **14 - CALVADOS**

*SPFPL MARMONTEL*  
*Société de participations financières de profession libérale*  
*à responsabilité limitée*  
*En cours de transformation en société civile*  
*au capital de 8 000 euros*  
*Siège social : 21 rue de la Fresnaye*  
*14123 CORMELLES LE ROYAL*

----  
445 031 727 RCS CAEN  
----

Suivant délibération en date du 5 mai 2025, la collectivité des associés a préalablement modifié son objet social, puis décidé à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce, la transformation de la Société en société civile à compter de ce même jour sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Sa durée et son siège social demeurent inchangées.

Les dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social sont désormais, le 1er janvier et 31 décembre.

Sa dénomination est désormais : Société Civile MARMONTEL

Son objet social est désormais :

La Société a pour objet :

- La prise de participation par tous moyens dans le capital de toutes sociétés françaises ou étrangères,
- La gestion et l'aliénation par tous moyens de ces participations,

- La gestion de biens, de droits immobiliers et de valeurs mobilières,
- Le cautionnement par la société des dettes d'un associé ou d'un tiers,
- La souscription de contrats de capitalisation,
- L'acquisition, la construction, la propriété, l'administration et l'exploitation par tous moyens directs ou indirects et notamment par bail, location ou autrement, d'immeubles situés en France, ainsi que tous immeubles bâtis et non bâtis, qui pourront être acquis par la société au cours de la vie sociale.

Et généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet dès lors qu'elles n'en dénaturent pas le caractère civil.

Le capital social reste fixé à la somme de 8 000 euros, divisé en 800 parts sociales de 10 euros chacune.

Monsieur Thierry MARMONTEL continue d'assurer la gérance de la Société.

Pour avis  
La Gérance

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**David SHAPIRO**  
Représentant permanent de Médialex